

27-09-2011

Mots clés

[Recyclage](#),

[Déchets](#)

[Alimentation](#)

[France](#)

Rapportez vos canettes en magasin et gagnez 5 centimes !



(Crédit photo : Marie Molinaro)

Elle est écolo et rapporte de l'argent. Installée dans un supermarché de région parisienne, une machine récupère les bouteilles en plastique et canettes des consommateurs, et leur verse, en échange, des bons de réduction.

SUR LE MÊME SUJET

- [Branché de la Seine au Congo Brazza](#)
- [La « Fresnes connexion » branche les citoyens](#)
- [Des claviers, des souris et des hommes](#)
- [Huit gouttes à suivre](#)

Depuis le 9 septembre, les clients du centre commercial de Pontault-Combault (Seine-et-Marne) rencontrent une étrange machine à l'entrée D. Ça ressemble à un distributeur, c'est en fait un récupérateur. Pendant trois mois, la société [Envipco](#), qui développe la machine, [Acteco](#), qui la distribue et la Ségécé, gestionnaire de plus de 300 centres commerciaux en Europe, testent cet engin qui recycle les bouteilles en plastique et les canettes en aluminium. Et d'une façon pour le moins originale. C'est la machine qui fait tout, et le consommateur y gagne de l'argent !

Le principe est simple : on insère une bouteille, puis l'appareil, qui reconnaît l'objet par un système de tri optique, le compacte et le place dans des bacs. Si le déchet n'est pas bon, ou qu'il contient plus de 40% de liquide, il est automatiquement rejeté. Le client obtient ensuite un coupon de réduction de 5 centimes par objet collecté, valable dans les magasins participants abrités par le centre commercial. Ainsi, plus on recycle, plus on gagne. Et certains l'ont bien saisi. En à peine deux semaines, la machine test a trié 1500 bouteilles et canettes. « *On est surpris d'avoir de bons résultats aussi rapidement, s'enthousiasme Grégoire Bureau, directeur général d'Acteco. Les gens viennent déposer leurs bouteilles : ils ont compris que ça leur rapporte. Ce système de récompense séduit les enseignes car c'est un moyen de fidéliser le client et de réduire les déchets.* » « *Allier pouvoir d'achat et développement durable, c'est ce qui nous a intéressé dans cette machine* », confirme Claudie Debailleux, directrice du centre commercial de Pontault-Combault.

« Rentrer dans un cercle de consommation vertueux »

L'appareil, qui vient des États-Unis, obéit à un concept novateur en France. Les récupérateurs existent aussi depuis plusieurs années au Royaume-Uni, en Allemagne, en Grèce, en Norvège ou en Suède. La plupart de ces pays ont un système de consigne très développé, contrairement à la France. En Allemagne, par exemple, la consigne est devenue obligatoire en 2003. Aussi le pays atteint-il aujourd'hui un taux de collecte de 100%. En France, le système avait presque disparu.

Mais en 2010, dans le cadre du Grenelle II, un article de loi a été voté en faveur d'un retour progressif de la consigne pour les emballages de boisson dans les cafés, hôtels et restaurants. « *Jeter du plastique est devenu*

aberrant quand on sait qu'il peut être revalorisé », estime Grégoire Bureau. « Aujourd'hui, une bouteille rapportée dans un récupérateur, c'est une économie de pétrole. Il est temps de rentrer dans un cercle de consommation vertueux. » Plusieurs entreprises tentent de développer le concept. La première française du genre, « [Cannibal](#) », a été lancée en 2002. Aujourd'hui, une centaine de machines vont être installées d'ici la fin de l'année dans des bureaux, des universités, ou encore au parc des expositions de la porte de Versailles. D'autres sociétés s'y mettent, comme [Lemon Tri](#).

Développer le récupérateur dans les lieux publics

À terme, le collecteur d'Acteco pourra être configuré pour différents matériaux et sera équipé d'un système de communication à distance. Objectif de la société : développer l'utilisation de cette machine dans les lieux publics, centres commerciaux, cinémas ou gares. En effet, avec le Grenelle de l'environnement, tous ces endroits devront atteindre, en 2012, un taux de recyclage des emballages de 75 %.

« L'intérêt de la machine, c'est qu'elle reconnaît le déchet et réduit par 20 le volume d'une cannette. La machine permettra également de comptabiliser le nombre d'emballages et leur type grâce à un système de lecture du code-barres. C'est un potentiel de traçabilité important pour les entreprises. » Moins de volume, une meilleure traçabilité, mais surtout moins de pollution. Une [étude](#) sur « Cannibal » indiquait que « les émissions de CO2 dues à la collecte et à la livraison chez les revalorisateurs sont compensées plus de 12 fois par les émissions évitées grâce au recyclage. » Reste à savoir si les entreprises sont prêtes à investir.

Marie Molinario
06.62.13.36.63

- ©2011 - Terra eco - La copie partielle ou totale de cette lettre est autorisée avec mention explicite de l'origine "Terra eco" et l'adresse <http://www.terraeco.net>

--